



World Customs Organization
Organisation Mondiale des Douanes



Global Forum on Origin Interconnectivity

Expérience marocaine en matière de la dématérialisation de la délivrance des certificats d'origine

Présentée par :
Mme Asmaa SAIDI
Douane marocaine

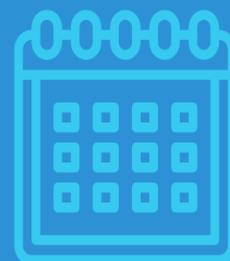
Bruxelles, le 03 février 2025





LA DOUANE DU MAROC a opté pour une stratégie visant la dématérialisation des formalités douanières afin de simplifier ces procédures et d'éviter le déplacement des opérateurs économiques vers les services douaniers

Contexte général



Depuis **2019** et suite à la finalisation du cadre juridique, la douane marocaine a adopté le principe « du zéro papier » en supprimant le dépôt physique de la déclaration et des documents requis pour le dédouanement des marchandises



La dématérialisation a été généralisée à l'ensemble des volets douaniers (contentieux, paiement, ...) à l'exception du volet règles d'origine (délivrance de certificats d'origine)

Dématérialisation de la certification de l'origine

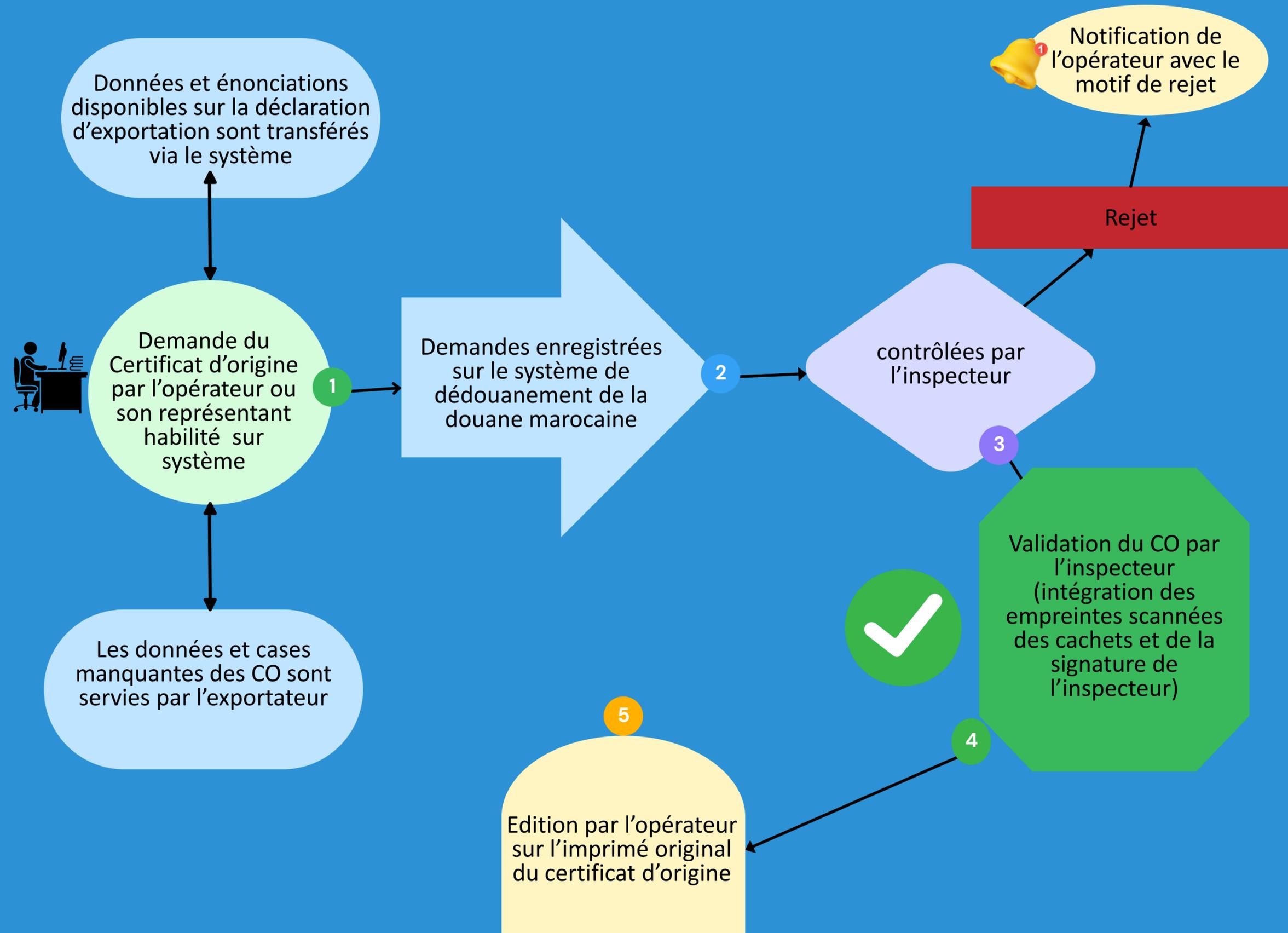
En matière de certification de l'origine, deux possibilités ont été étudiées : la certification électronique ou la délivrance des certificats d'origine par procédé électronique

La certification électronique s'est heurtée à des difficultés liées aux dispositions conventionnelles et à l'interconnexion des systèmes d'information des douanes partenaires

L'ADII s'est orientée alors vers la délivrance par procédé électronique dans une perspective de l'adoption du certificat d'origine électronique

Le processus de dématérialisation de la délivrance a été déployé progressivement : dématérialisation dans un premier temps de la demande du certificat d'origine puis dans une 2^{ème} phase la dématérialisation de la délivrance

Procédure de délivrance



Authentification à distance des certificats d'origine



| CO |

Certificat d'origine

CONSULTEZ VOTRE CERTIFICAT D'ORIGINE

| AUTHENTIFICATION DU CERTIFICAT D'ORIGINE |

Numéro du Certificat d'Origine

N° DUM

Consulter



Rafraîchir

N.B:

Numéro du Certificat d'Origine doit être renseigné en majuscule et sans espace

N° DUM (document d'exportation) doit être renseigné sans la lettre clé et sans espace

05

Plusieurs projets sont en cours avec les pays partenaires concernant la certification électronique de l'origine :

Projet E-PoC pour la certification électronique de l'origine entre les pays de la zone PEM et l'échange des demandes et des réponses de contrôle a posteriori.

Projet de certification électronique sur la base d'une plateforme centrale regroupant les Etats parties de la Convention de la Ligue arabe

Systeme E-CO dans le cadre de la ZLECAf visant l'interconnectivité des systemes d'information des Etats parties et soutien technique aux Etats qui ne disposent pas de leur propre systeme

Avantages

- ❖ Faciliter les échanges et contribuer à l'amélioration des conditions d'accès et de la compétitivité des produits exportés
- ❖ Constituer des bases de données détaillées exploitables dans plusieurs domaines (Exportateurs agréés, analyse du taux d'utilisation des préférences, ...)
- ❖ Faciliter le contrôle de l'authenticité des CO (remédier aux tentatives de falsification et réduction du nombre des demandes de contrôle a posteriori)
- ❖ Surmonter les erreurs et les omissions liées à la délivrance manuelle et réduire les délais et les coûts pour les opérateurs

Contrôle de l'origine



- ❖ La prolifération des accords de libre échange et le nombre important des preuves de l'origine délivrées ou établies augmentent le risque de fraude et le contrôle de l'origine devient une charge lourde pour les administrations douanières
- ❖ La gestion manuelle, sur support papier et par échange postal des demandes de contrôle a posteriori n'est plus efficace et rend difficile le respect des délais fixés par les accords
- ❖ L'interconnectivité entre les douanes partenaires permet également la prise en charge de ces demandes

08



Contrôle de l'origine



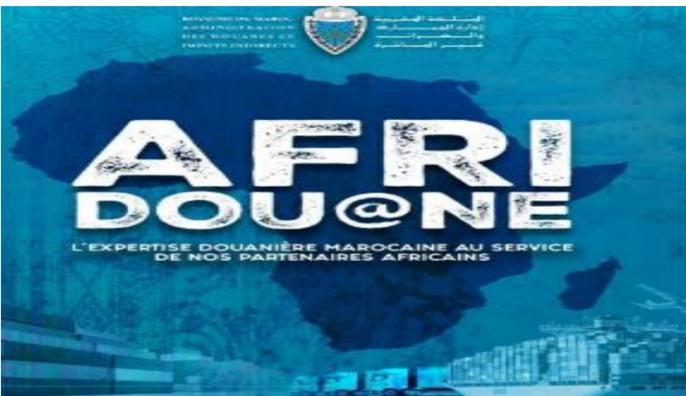
- ❖ Pour traiter plus de 3.000 demandes à l'import et environ 1.000 à l'export, la douane marocaine a procédé à la digitalisation de la prise en charge de ces demandes
- ❖ La prise en charge et le suivi de ces demandes ont été intégrés au système de dédouanement en attendant leur prise en charge éventuelle dans le cadre des projets en cours ou futures avec les douanes partenaires
- ❖ La digitalisation permet la réduction des délais et des coûts, l'amélioration de la gestion et du suivi, l'établissement des statistiques et des tableaux de bord pour les besoins des études et du contrôle interne et la capitalisation des données et des flux générés pour les besoins de l'analyse de risque et du ciblage.

08





AfriDou@ne



- ❖ Dans la continuité de sa stratégie de partage d'expérience et d'assistance avec les douanes partenaires, notamment africaines, la douane marocaine a mis en place, en décembre 2024, un cadre global de coopération internationale, dénommé « AfriDou@ne »
- ❖ l'objectif est de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques avec les administrations douanières africaines (digitalisation, procédures douanières, douane numérique, OEA, analyse de risques, gestion stratégique, ressources humaines dans le contexte douanier, audit, ...)
- ❖ Les administrations douanières africaines sont invitées à manifester leur intérêt pour une visite d'étude auprès de l'ADII, via un formulaire, en précisant notamment les domaines visés, la période et la durée souhaitées

Pour plus d'informations, consultez le site : <http://www.douane.gov.ma/afridouane/>

Merci de votre attention